



# « Projet de dématérialisation des échanges au Sénégal »

## TERMES DE REFERENCE

Tableau des Modifications

Date	Version	Auteur	Amendement	Direction
18/06/2009	0.1	GAINDE 2000		

	<p align="center">Séminaire de lancement de la phase II – ICF « Dématérialisation des échanges au Sénégal » Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009</p>		
	<p align="center">Termes de référence</p>	<p>Réf : Version 0.1</p>	<p>Page 2</p>



## SOMMAIRE

### PREMIERE PARTIE: PRESENTATION GENERALE DU SEMINAIRE

I- OBJET .....	3
II- CONTEXTE .....	3
III- OBJECTIFS DU PROJET.....	3
IV. OBJECTIFS DU SEMINAIRE.....	4
V- PARTICIPANTS .....	4
VI- RESULTATS ATTENDUS .....	5
VII- METHODOLOGIE .....	5

### DEUXIEME PARTIE: ORGANISATION DU SEMINAIRE

I- LISTE DES ATELIERS (thèmes, modérateurs).....	7
II- PROGRAMME DU SEMINAIRE .....	14

	<b>Séminaire de lancement de la phase II – ICF</b> <b>« Dématérialisation des échanges au Sénégal »</b> <b>Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009</b>		
Termes de référence		Réf : Version 0.1	Page 3

## **PREMIERE PARTIE: PRESENTATION GENERALE DU SEMINAIRE**

### **I- OBJET**

Les présents Termes de Référence (TDR) définissent les conditions dans lesquelles devront se dérouler les travaux du séminaire de lancement de la phase 2 du Projet ICF qui se tiendra à Saly, du 03 au 05 Juillet 2009, sur le thème « **la dématérialisation des formalités des échanges au Sénégal** ».

### **II- CONTEXTE**

Grâce au soutien de ICF, GAINDE 2000 a accompli avec succès la première phase du projet d'amélioration du Guichet Unique électronique qui a permis d'enregistrer entre autres résultats :

1. une amélioration des processus ORBUS et l'acquisition de nouveaux équipements et logiciels ;
2. une augmentation du nombre d'utilisateurs et de pôles privés et publics intervenant dans le système;
3. une réduction nette de 32 % des délais de traitement ORBUS, passant de 2 jours à 7 heures.



Cependant, il y a toujours un besoin de poursuivre la dynamique d'amélioration du système sans-papiers et, l'Etat du Sénégal, le secteur privé, l'Administration des douanes et GAINDE 2000 entendent tirer profit des réalisations de la Phase I pour lever les goulots d'étranglement qui subsistent dans la chaîne de dédouanement, en assurant l'interconnexion entre les systèmes ORBUS et GAINDE au niveau national tout en facilitant leur interopérabilité avec les plateformes étrangères ciblées au niveau international.

De plus, l'Administration des Douanes Sénégalaises et le Port Autonome de Dakar (PAD) ont pris le pari d'assurer un fonctionnement à feu continu des services portuaires. Pour ce faire, il devient crucial de mettre l'accent sur la modernisation des plateformes de pré dédouanement (ORBUS) et de dédouanement (GAINDE).

### **III- OBJECTIFS DU PROJET**

La Phase II du Projet ICF consiste à renforcer l'utilisation des nouvelles technologies dans le traitement des opérations et des formalités du commerce extérieur dans le but de réduire substantiellement les délais et consécutivement les coûts y afférents. Les principales activités du Projet s'articulent autour des points suivants :

- ❖ Interconnexion ORBUS/GAINDE/CORUS au niveau national en vue de réduire les temps de préparation de la déclaration en douane;
- ❖ Intégration dans le système des services logistiques liés à l'enlèvement des marchandises ;

	<p align="center"><b>Séminaire de lancement de la phase II – ICF</b>  <b>« Dématérialisation des échanges au Sénégal »</b>  <b>Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009</b></p>		
Termes de référence		Réf : <b>Version 0.1</b>	Page 4

- ❖ Amélioration et rationalisation des procédures d’inspection non douanières pour les importations et les exportations, pour une réduction des délais ;
- ❖ Interopérabilité avec des systèmes étrangers notamment ceux des pays de l’Union Européenne et de la région asiatique pour réduire la double saisie de données et limiter les possibilités d’erreurs ;
- ❖ Vulgarisation de l’expérience au niveau des pays de la sous région ouest africaine, en vue de parvenir à une extension du paperless trade dans le commerce intra régional.

#### **IV. OBJECTIFS DU SEMINAIRE**



Les objectifs du séminaire sont :

- ❖ Sensibiliser les acteurs autour des enjeux de la phase 2 du Projet ICF,
- ❖ Définir les processus optimaux pour aller vers le paperless trade à travers l’analyse des sous processus suivants :
  1. Pré dédouanement ;
  2. Dédouanement ;
  3. Opérations d’enlèvement ;
  4. Inspections non douanières.

#### **V- PARTICIPANTS**

Tous les acteurs impliqués dans les échanges et les partenaires de la facilitation des échanges seront conviés à ce séminaire. Il s’agit notamment des:

1. **utilisateurs du système ORBUS** : les entreprises importatrices, les entreprises exportatrices, les commissionnaires agréés en douane ;
2. **Administration des Douanes et acteurs du dédouanement** : DEL, DOD, DSID (Direction et bureaux), GAINDE 2000, COTECNA ;
3. **acteurs du paiement électronique** : Trésor, Banques commerciales, BCEAO et usagers ;
4. **acteurs portuaires** : CAP Dakar, Consignataires, Manutentionnaires, Transporteurs, Acteurs de la logistique) ;
5. **Port Autonome de Dakar (PAD)** ;
6. **partenaires de la facilitation des échanges** : APIX, CPI, CSV 24/24, ASEPEX, BCEAO, COSEC, ADIE ;
7. **secteur privé** : USETTA, CNP, CNES, MDES, UNACOIS, CCIAD, SATS ;
8. **pôles qualité** : DITP, DPV, DSV, DEF, DCQ, DM ;
9. **partenaires internationaux** : SITPRO (Grande Bretagne), DAGANGNET (Malaisie), Kenya Revenue Authority (Kenya), CONEX (France), France E-Commerce (France) ;
10. **groupes de travail de la Phase I du projet ICF** : Pôles financiers, Pôles Assurances, Pôles certificat d’origine, Pôles qualité, Pôles COTECNA/Douane/utilisateurs.

	<b>Séminaire de lancement de la phase II – ICF</b> <b>« Dématérialisation des échanges au Sénégal »</b> <b>Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009</b>		
Termes de référence		Réf : Version 0.1	Page 5

## **VI- RESULTATS ATTENDUS**

Au terme du séminaire, il est attendu les résultats suivants :

- Partage des objectifs et des enjeux du Projet ;
- Définition du périmètre du Projet ;
- Identification des contraintes et risques liés à la réalisation du projet ;
- Identification des besoins et contraintes des acteurs concernés ;
- Elaboration d'une feuille de route pour la réalisation des objectifs du projet.

## **VII-METHODOLOGIE**

Le séminaire se déroulera sous forme d'ateliers avec une plénière d'ouverture et une plénière de clôture. Chaque atelier disposera d'un modérateur et d'un rapporteur choisi parmi les participants, pour coordonner le déroulement des travaux et assurer la préparation et la présentation des rapports en plénière.

Cinq thèmes sont retenus pour faire l'objet d'ateliers :



1. L'atelier sur les processus relatifs aux échanges de documents internationaux ;
2. L'atelier sur les processus relatifs aux échanges de données dans le cadre du dédouanement ;
3. L'atelier sur l'efficacité et la célérité des inspections non douanières ;
4. L'atelier sur les processus relatifs aux échanges de données dans le cadre des enlèvements ;
5. L'atelier sur le paiement électronique.

En outre, les partenaires internationaux de GAINDE dans le cadre du présent Projet, tiendront des séances de travail parallèles avec les acteurs sénégalais sur les conditions d'organisation de projets pilotes avec notamment la France, la Grande Bretagne et la Malaisie.

Chaque atelier devra articuler ses réflexions autour de quatre axes :

- ❑ Le périmètre fonctionnel optimal (quels sont les échanges qui peuvent être dématérialisés ?) ;
- ❑ Le mode d'organisation approprié (à quelles conditions ces échanges peuvent-ils être dématérialisés ?) ;
- ❑ Les conditions matérielles nécessaires pour la mise en œuvre de ce périmètre ;
- ❑ Les aspects administratifs et juridiques comme mesures d'accompagnement.



A la fin des travaux en atelier, les séminaristes se retrouveront de nouveau en plénière pour partager les réflexions et les résultats des travaux. Il s'agira concrètement de présenter les rapports, de répondre aux questions et de recevoir des propositions d'amendements et finalement, d'adopter les documents issus des différents ateliers.

	<p align="center"> <b>Séminaire de lancement de la phase II - ICF</b>  <b>« Dématérialisation des échanges au Sénégal »</b>  <b>Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009</b> </p>		
	<p align="center">Termes de référence</p>	<p>Réf : <b>Version 0.1</b></p>	<p>Page 6</p>

A la fin du séminaire, les rapporteurs des différents ateliers devront intégrer les correctifs conformément aux observations et recommandations formulées lors de la plénière. Les rapports sectoriels définitifs seront alors transmis au Directeur de Projet pour faire l'objet d'un Rapport Général qui sera soumis au Comité de Pilotage.

Le rapport final intégrera un plan d'actions global et sera transmis à l'ensemble des participants et des structures concernés par les travaux du séminaire après sa validation par le Comité de Pilotage.

Le comité de Projet, avec l'aide de consultants, se chargera de l'exécution du plan d'actions pendant toute la durée du projet.

	<p align="center">Séminaire de lancement de la phase II – ICF « Dématérialisation des échanges au Sénégal » Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009</p>		
Termes de référence		Réf : Version 0.1	Page 7



## **DEUXIEME PARTIE: ORGANISATION DU SEMINAIRE**

- ❑ **Dates** : du 03 au 05 Juillet 2009.
- ❑ **Lieu** : Hôtel Les Bougainvilliers – Saly.
- ❑ **Liste des participants** : cf. annexe.



### **I- LISTE DES ATELIERS (thèmes, modérateurs)**

Chaque atelier devra réfléchir sur la démarche de mise en œuvre de la dématérialisation dans les domaines suivants :



1. La dématérialisation des échanges de documents internationaux ;
2. la dématérialisation des processus relatifs aux échanges de données dans le cadre des opérations de dédouanement ;
3. la dématérialisation des processus relatifs aux échanges de données dans le cadre des opérations d'enlèvement ;
4. l'optimisation des inspections non douanières ;
5. le paiement électronique.

	<p align="center"><b>Séminaire de lancement de la phase II – ICF</b>  <b>« Dématérialisation des échanges au Sénégal »</b>  <b>Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009</b></p>	
Termes de référence		Réf : Version 0.1 Page 8



ATELIER 1	THEME LA DEMATERIALISATION DES ECHANGES DE DOCUMENTS INTERNATIONAUX	MODERATEUR : CAP DAKAR
<p>Le projet vise à supprimer ou limiter la saisie des éléments de la facture et des données contenues dans les autres documents créés depuis l'étranger et nécessaires à l'accomplissement des formalités de pré-dédouanement. Pour ce faire, le Projet envisage d'appliquer les mêmes principes qui sont actuellement mis en œuvre par certains pays asiatiques. Ces principes reposent sur l'adoption de standards communs et l'utilisation des technologies d'échanges de données ou de documents.</p> <p>D'une manière générale, la situation espérée est que les documents commerciaux et de transport arrivent par voie électronique.</p> <p>Dès lors, il s'agira de cerner l'ensemble des besoins fonctionnels pour favoriser la transmission électronique de tous les documents internationaux requis pour les formalités de pré-dédouanement et de dédouanement.</p> <p>L'atelier devra également cerner les problèmes fonctionnels et opérationnels, identifier les axes d'amélioration, ainsi que les gains de temps possibles par une utilisation plus prononcée des technologies de l'information.</p> <p>La problématique pourrait se résumer ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle solution pour supprimer la saisie des factures et passer à l'utilisation de factures électroniques dans ORBUS?</li> <li>• Comment gérer les positions tarifaires dans une dynamique de facture électronique ?</li> <li>• Quelles solutions pour la prise en compte des informations complémentaires figurant dans les autres documents commerciaux internationaux?</li> <li>• Comment faciliter le travail des professionnels du dédouanement avec une interface unique évitant ainsi la ressaisie ?</li> </ul> <p>L'atelier devra articuler ses réflexions autour de quatre axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Le périmètre fonctionnel optimal (quels sont les échanges qui peuvent être dématérialisés ?) ;</li> <li><input type="checkbox"/> Le mode d'organisation approprié (à quelles conditions ces échanges peuvent-ils être dématérialisés ?) ;</li> <li><input type="checkbox"/> Les conditions matérielles nécessaires pour la mise en œuvre de ce périmètre ;</li> <li><input type="checkbox"/> Les aspects administratifs et juridiques comme mesures d'accompagnement.</li> </ul> <p>Concernant la saisie de la facture, une réflexion initiale avait abouti à l'identification des possibilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'e-invoicing qui est un standard recommandé par l'UN/CEFACT. La question est de savoir si tous les fournisseurs disposent des capacités techniques pour le faire.</li> <li>• la préconisation d'un format propriétaire imposé par GAINDE 2000 et convaincre les fournisseurs de l'utiliser. Toutefois, l'imposition d'un format peut constituer une surcharge de travail pour les fournisseurs.</li> <li>• l'utilisation d'un format libre comme Excel, avec une obligation de retraitement à la réception,</li> <li>• la mise à disposition d'un service web qui sera mis à la disposition des fournisseurs qui feront l'effort de l'utiliser pour la saisie des factures qui seront alors transmises suivant un format désiré,</li> <li>• l'ouverture d'un centre de scanning qui sera utilisé pour la transmission des factures.</li> </ul> <p>L'atelier pourrait approfondir ces options pour déterminer celle dont la faisabilité pose le moins de contraintes.</p>		

	<p align="center"><b>Séminaire de lancement de la phase II – ICF</b>  « Dématérialisation des échanges au Sénégal »  Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009</p>	
Termes de référence		Réf : Version 0.1      Page 9



ATELIER 2	<p align="center"><b><u>THEME :</u></b>  <b>LA DEMATERIALISATION DES PROCESSUS RELATIFS  AUX ECHANGES DE DONNEES DANS LE CADRE DES  OPERATIONS DE DEDOUANEMENT</b></p>	<p align="center"><b><u>MODERATEUR:</u></b>  <b>APIX</b></p>
<p>L’atelier devra articuler sa réflexion sur l’objectif d’interconnecter ORBUS, GAINDE et CORUS au niveau national en vue de réduire les temps de préparation et le temps de traitement de la déclaration en douane.</p> <p>Il existe beaucoup de séquences papier dans les procédures actuelles. Dans cette optique, il s’agira d’identifier toutes les contraintes à la dématérialisation des opérations de dédouanement et proposer des pistes de solution pour lever ces contraintes.</p> <p>Il faudra passer en revue la situation actuelle et définir les contours de la situation optimale et les mesures d’accompagnement à mettre en œuvre.</p> <p>La problématique pourrait se résumer ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment transmettre électroniquement les documents ORBUS à la Douane ?</li> <li>• Comment assurer une recevabilité sans papier ?</li> <li>• Comment parvenir à une déclaration en mode EDI pour les gros déclarants ?</li> <li>• Comment se passer du dépôt physique de la déclaration dans les bureaux ?</li> <li>• Dans quelles conditions une interface unique est-elle possible entre ORBUS/GAINDE/CORUS ?</li> </ul> <p>L’atelier devra articuler ses réflexions autour de quatre axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Le périmètre fonctionnel optimal (quels sont les échanges qui peuvent être dématérialisés ?),</li> <li><input type="checkbox"/> Le mode d’organisation approprié (à quelles conditions ces échanges peuvent-ils être dématérialisés ?),</li> <li><input type="checkbox"/> Les conditions matérielles nécessaires pour la mise en œuvre de ce périmètre,</li> <li><input type="checkbox"/> Les aspects administratifs et juridiques comme mesures d’accompagnement.</li> </ul> <p>L’atelier devra s’appuyer sur les meilleures pratiques dans le monde et les mesures d’accompagnement pour faire du Sénégal un pays de référence en matière de facilité du dédouanement.</p>		

	<p align="center"><b>Séminaire de lancement de la phase II – ICF</b>  <b>« Dématérialisation des échanges au Sénégal »</b>  <b>Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009</b></p>	
Termes de référence		Réf : Version 0.1 Page 10

<b>ATELIER</b> 3	<p align="center"><b><u>THEME :</u></b></p> <p align="center"><b>LA DEMATERIALISATION DES PROCESSUS RELATIFS AUX ECHANGES DE DONNEES DANS LE CADRE DES OPERATIONS D'ENLEVEMENT</b></p>	<p align="center"><b><u>MODERATEUR :</u></b></p> <p align="center"><b>SEMPOS</b></p>
<p>Le Projet vise à intégrer les services logistiques dans le système, permettant ainsi des échanges électroniques de bons à enlever et y intégrer de nouveaux pôles (consignataires, manutentionnaires) pour réduire au mieux la paperasserie.</p> <p>L'objectif fonctionnel est d'arriver à un enlèvement des marchandises sans papier.</p> <p>Le périmètre du projet pourrait concerner la liste suivante des documents à échanger :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'échange des données du manifeste ;</li> <li>• la production électronique des bons délivrés par le Port et les compagnies ;</li> <li>• la notification électronique des bons délivrés par le Port, les compagnies et la Douane ;</li> <li>• un portail de services avec la fonctionnalité du paiement électronique ;</li> <li>• le mode d'échange EDI entre acteurs sur des documents et données ciblés.</li> </ul> <p>L'atelier devra se prononcer sur le périmètre de la dématérialisation des opérations d'enlèvement et les conditions à réunir pour y arriver. Cela inclut le périmètre des documents prioritaires à échanger par les acteurs portuaires, ainsi que l'opportunité de faciliter la consultation et l'accès à des services logistiques en ligne.</p> <p>L'atelier devra articuler ses réflexions autour de quatre axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Le périmètre fonctionnel optimal (quels sont les échanges qui peuvent être dématérialisés ?),</li> <li><input type="checkbox"/> Le mode d'organisation approprié (à quelles conditions ces échanges peuvent-ils être dématérialisés ?),</li> <li><input type="checkbox"/> Les conditions matérielles nécessaires pour la mise en œuvre de ce périmètre,</li> <li><input type="checkbox"/> Les aspects administratifs et juridiques comme mesures d'accompagnement.</li> </ul> <p>En outre, l'atelier devra chercher le maximum de cohérence entre les initiatives actuelles et le projet, permettre au Sénégal de gagner du temps dans la mise en œuvre de son projet d'informatique communautaire et des économies de ressources.</p>		

	<p align="center"><b>Séminaire de lancement de la phase II – ICF</b>  « Dématérialisation des échanges au Sénégal »  Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009</p>	
Termes de référence		Réf : Version 0.1   Page 11

ATELIER 4	THEME OPTIMISATION DES INSPECTIONS NON DOUANIERES	MODERATEUR: DOD/DOUANES
<p>Le Projet vise à améliorer et rationaliser les procédures d’inspection pour les importations et les exportations, pour une réduction des délais.</p> <p>Il s’agira, à ce niveau, de cerner les contraintes rencontrées pour réaliser l’inspection des marchandises par les pôles de qualité, de mesurer les délais liés à ces inspections, de recenser les besoins pour améliorer les procédures d’inspection et d’avoir un engagement sur des performances après la mise en œuvre des moyens prévus dans le projet.</p> <p>La problématique pourrait se résumer ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment renforcer l’efficacité des inspections ?</li> <li>- Comment favoriser la coordination des inspections ?</li> <li>- Comment réduire les délais d’attente pour les inspections ?</li> <li>- Comment dématérialiser les échanges de données avant, pendant et après les inspections.</li> </ul> <p>L’atelier devra articuler ses réflexions autour de quatre axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Le périmètre fonctionnel optimal (quels sont les échanges qui peuvent être dématérialisés ?),</li> <li><input type="checkbox"/> Le mode d’organisation approprié (à quelles conditions ces échanges peuvent-ils être dématérialisés ?),</li> <li><input type="checkbox"/> Les conditions matérielles nécessaires pour la mise en œuvre de ce périmètre,</li> <li><input type="checkbox"/> Les aspects administratifs et juridiques comme mesures d’accompagnement.</li> </ul> <p><b>IMPORTANT :</b> Pour cet atelier, il est important de procéder à un « process mapping » conformément aux attentes du bailleur du Projet. Il s’agira de décrire la situation actuelle et la situation espérée après le projet.</p> <p>Cette démarche permettra au bailleur de s’assurer que les actions envisagées dans le cadre de ce volet, correspondent à l’amélioration des performances de la procédure.</p> <p>Cette condition est nécessaire pour que le bailleur s’engage à soutenir ce volet.</p>		

	<p align="center"><b>Séminaire de lancement de la phase II – ICF</b>  <b>« Dématérialisation des échanges au Sénégal »</b>  <b>Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009</b></p>	
	<p align="center">Termes de référence</p>	<p>Réf : Version 0.1      Page 12</p>

<b>ATELIER</b> 5	<b><u>THEME :</u></b> <b>LE PAIEMENT ELECTRONIQUE</b>	<b><u>MODERATEUR :</u></b> <b>TRESOR</b>
<p><b>I- CONTEXTE : LE SYSTEME CORUS</b></p>		
<p>CORUS est le système de paiement électronique des droits et taxes assimilées au Sénégal. Il est né de la volonté des autorités de l'Administration des Douanes et du Trésor, de renforcer l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information dans le cadre des opérations douanières.</p>		
<p>Il s'agit, à cet égard, de mettre en place une plate-forme qui permette aux opérateurs économiques de pouvoir régler les droits de douane et taxes assimilées sans avoir à se déplacer physiquement.</p>		
<p><b>II/- TRAVAUX REALISES DEPUIS LE LANCEMENT DU PROJET CORUS</b></p>		
<p><b>A)- Au niveau juridique</b></p>		
<p>Le séminaire de lancement du projet de paiement électronique s'est tenu en mars 2003 à l'hôtel Téranga. Un comité technique composé du GIE GAÏNDE 2000, de la BCEAO, de la MRSMP (Mission de Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement de la BCEAO siège), de l'APBEF (L'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers), de la Direction Générale des Douanes (DGD), de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT) et des sociétés de transit, a été mis en place. Ce comité, a travaillé sous la coordination de l'Agence principale de la BCEAO. Il a tenu neuf (09) réunions qui ont permis de définir un cadre juridique, d'élaborer des projets de convention entre les différentes parties impliquées et de procéder à leur validation par ces derniers.</p>		
<p>Ainsi, les trois conventions suivantes ont été élaborées, validées et signées <b>à la date du 17 mars 2008</b> :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention Banque –Trésor ;</li> <li>• Convention Banque –commissionnaires agréés en douane ;</li> <li>• Convention Banque –Plateforme ;</li> </ul>		
<p><b>B)- Au niveau Technique</b></p>		
<p>Sur le plan technique, la société PAYBOX, spécialisée dans les solutions de paiement électronique, a été mandatée par le GIE pour concevoir le module de paiement qui permet le dialogue sécurisé entre les banques et la plate-forme.</p>		
<p>Ainsi, le module PAYBOX qui permet le dialogue avec les banques est achevé. Le portail de paiement qui permet la connexion des usagers à la plate-forme pour donner les ordres de paiement est également achevé.</p>		
<p>Du coté des banques, la situation est la suivante :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• SGBS : travaux d'interface engagés et non finalisés ;</li> <li>• ATTIJARI : Travaux d'interface engagés et finalisés. La convention a été signée ;</li> <li>• BICIS : mode opératoire spécifique validé ;</li> <li>• Autres banques : pas d'information sur l'état d'avancement.</li> </ul>		
<p>Dans le cadre de la mise en œuvre, les besoins informatiques du bureau de perception du Trésor ont été identifiés et les équipements acquis. Le serveur qui abritera le portail est également acquis et installé et configuré.</p>		

### III- DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN EXPLOITATION

Le retard dans la mise en exploitation de CORUS est lié au rythme de déploiement de GAINDE PORTABLE, la nouvelle version du système informatique douanier. Le nouveau planning de déploiement de GAINDE PORTABLE prévoit sa généralisation dans tous les bureaux de douane du Sénégal à partir de Janvier 2010.

La généralisation de GAINDE PORTABLE et la mise en œuvre du projet de dématérialisation ouvrent des perspectives intéressantes à CORUS, avec un potentiel d'intégration d'autres services à payer.

### IV- OBJECTIFS DE L'ATELIER

Le périmètre du paiement électronique pourrait concerner les processus suivants :



- Pré dédouanement : paiement des frais liés à la collecte des documents ORBUS ;
- Déclaration en douane : paiement des droits et taxes pour apurer la déclaration en douane ;
- Enlèvement : paiement des services et redevances logistiques ;

L'atelier devra se prononcer sur le périmètre du paiement électronique et les conditions de sa mise en œuvre. Les participants devront identifier les contraintes techniques, administratives et juridiques à la mise en œuvre du projet.

L'atelier devra articuler ses réflexions autour de quatre axes suivants :

- Le périmètre fonctionnel ;
- Le mode d'organisation adapté ;
- Les conditions matérielles adaptées ;
- Les aspects administratifs et juridiques ;
- L'établissement d'une nouvelle feuille de route.

En outre, l'atelier devra permettre de faire l'état des lieux et d'échanger sur les éventuelles contraintes. Ces échanges devront aboutir à la définition d'une nouvelle feuille de route et la mise en place d'un comité de suivi.

	<b>Séminaire de lancement de la phase II – ICF</b> « Dématérialisation des échanges au Sénégal » Hôtel Les Bougainvillées-Saly, 03-05 Juillet 2009		
	Termes de référence	Réf : Version 0.1	Page 14

## II- PROGRAMME DU SEMINAIRE

HORAIRES	VENDREDI 03 JUILLET 2009
16h –19h00	<b>Arrivée et installation des participants</b>
19h00-19h40	<b>Réunion de coordination des modérateurs et des organisateurs</b>
19h40 – 20h00	<b>Finalisation de la collecte des fiches d’inscription aux ateliers</b>
20h00	<b>Dîner</b>
	<b>SAMEDI 04 JUILLET 2009</b>
8h30-9h00	<b>Mise en place des participants</b>
9h00-9h05	<b>Mot de bienvenue du Président du Conseil de Gestion de GAINDE 2000</b>
09H05-09H10	<b>Allocution du Président de Cap Dakar</b>
09H10-09H15	<b>Allocution du Directeur Général du Port Autonome de Dakar</b>
09H15-09H20	<b>Allocution du Directeur Général des Douanes</b>
09H20-09H50	<b>Présentation du « Projet de Dématérialisation des procédures du commerce extérieur au Sénégal : enjeux et objectifs » par l’Administrateur Général de GAINDE 2000</b>
09h50-10h20	<b>Questions / Réponses</b>
10h20-10h40	Pause-café
10h45 – 13h30	<b>Travaux en atelier</b>
13h 30-15h00	Pause déjeuner
15h00-16h30	<b>Travaux en atelier</b>
16h30- 16H50	Pause-café
16h50-18h00	<b>Travaux en atelier</b>
18h00	<b>Fin des travaux journée 1</b>
	<b>DIMANCHE 05 JUILLET 2009</b>
9h00-10H00	<b>Finalisation des travaux en atelier</b>
10h00-11h15	<b>Préparation des rapports</b>
11h15-11h30	Pause-café
11h30	<b>Début des travaux en plénière</b>
11h30-13H00	<b>Présentation et adoption des rapports des ateliers</b>
13h00-13h30	<b>Clôture du séminaire</b>
13h30-14h30	Pause déjeuner
15h00	<b>Départ de Saly des séminaristes</b>